

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 12 (2020)
Heft: 2: Femmes : elles règnent en nombre dans les métiers des soins

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle assurance responsabilité civile entreprise: une protection flexible

Petite erreur – grandes conséquences!

Là où il y a du rabotage, les copeaux tombent. – Même l'employé le plus prudent peut causer involontairement des dommages à un tiers. En cas de dommages corporels et matériels, l'assurance responsabilité civile professionnelle de CURAVIVA Suisse offre aux homes et institutions de soins la meilleure protection d'assurance et la meilleure sécurité financière possible.

L'assurance responsabilité civile professionnelle de CURAVIVA Suisse offre aux institutions membres une couverture sur mesure des risques spécifiques à la branche. C'est pourquoi, la responsabilité civile privée des résidents peut également être incluse. En outre, les couvertures spéciales présentent de nombreux avantages, par exemple pour les dommages liés aux soins médicaux, les frais de recherche et de sauvetage pour les résidents et les dommages causés par des personnes incapables de discernement. Important pour les institutions ayant des ateliers ou d'autres activités annexes : la responsabilité civile du fait des produits fait également partie des couvertures, ces dernières sont adaptées au niveau standard du marché.

Nouvelle assurance responsabilité civile entreprise

Le résultat des négociations intensives du service d'assurance de CURAVIVA Suisse est extrêmement gratifiant pour les institutions membres: encore mieux, encore plus, plus



Une chute peut être douloureuse – et coûteuse.

flexible et encore plus avantageux. Les améliorations exclusives de couvertures s'appliquent à toutes les institutions affiliées à partir du 1er janvier 2020.

Encore mieux: la couverture a été améliorée dans divers domaines, par exemple : les accidents des clients, des visiteurs et des bénévoles sont désormais inclus en complément à la LAA ou la LAMAL (y compris la prise en charge des franchises). Les ateliers ou d'autres activités annexes, jusqu'à un chiffre d'affaires annuel de CHF 500 000.-, sont désormais également assurés sans surprime. Il est possible d'étendre la couverture des activités commerciales jusqu'à un produit annuel de CHF 10 millions.

Encore plus: la somme assurée est de CHF 20 millions par événement et par année d'assurance pour chaque institution affiliée. En même temps, diverses sous-limites sont supprimées ou augmentées. Par exemple, les nouvelles pertes financières dues à des violations de la protection des données sont également assurées jusqu'à un montant assuré au maximum de CHF 20 millions.

Encore plus flexible: l'assurance responsabilité civile professionnelle ne s'étend pas seulement aux entreprises commerciales annexes mais également à la responsabilité professionnelle de vos propres médecins ou psychiatres, la responsabilité privée des résidents et l'abus de confiance pour les dommages causés par la fraude ou le vol par des employés peuvent aussi être assurés à des conditions avantageuses.

Encore plus avantageux: le calcul des primes d'assurance responsabilité civile entreprise est désormais basé sur la masse salariale et est alors considérée comme une prime fixe pendant trois ans. Selon le type d'établissement et l'étendue de la couverture choisie, des économies de primes peuvent atteindre jusqu'à 30%.

Services spéciaux

Les partenaires du service d'assurance de CURAVIVA Suisse prennent en charge la conception et l'accompagnement des contrats d'assurance, assurent un accompagnement complet en cas de sinistre et prennent en charge l'intégralité de la gestion des dossiers (suivi, documentation, vision locale, controlling) et soutiennent pleinement les intérêts des membres de CURAVIVA Suisse envers les compagnies d'assurances.

Notre Partenaire



Alain Bornand
Rue des Vignerons 1a, Case postale 914
1110 Morges 1
Tél. 021 802 54 10
a.bornand@proconseilssolutions.ch
www.proconseilssolutions.ch

CURAVIVA.CH

SERVICE D'ASSURANCES

CURAVIVA Suisse
Zieglerstrasse 53
CH-3000 Berne 14
Téléphone 031 385 33 67
o.reding@curaviva.ch, www.curaviva.ch